Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260330-122026-DE

MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mars 2026

N°12/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de la convocation et affichage
24/03/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
31/03/2026

Date de transmission en Préfecture :
31/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le vingt-quatre mars, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (15) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, Mme BAJARD Natacha, M. BOILEAU Alexandre, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. COLLET Alexandre, Mme CHEDMAIL Elodie, M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin, Mme GUÉRIN Flavie, M. PINSEMBERT Jean, Mme MASSART-RIO Magali, M. SIMÉON Franck, Mme REGUEILLET Manuela

Mme REGUEILLET Manuela a été élue **SECRETAIRE**

N°12/2026
Composition de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)
Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées (5.2)

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Une seule liste s'est portée candidate :

Titulaires :	*Suppléants :*
- M MOREL Jean-Pierre	*- M SIMEON Franck*
- M COQUIO Patrick	*- M DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin*
- Mme LEBRUN Evelyne	*- M PINSEMBERT Jean*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE NOMMER** les membres de la CAO conformément au le tableau ci-dessus

Adopté à l'unanimité (15 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 31/03/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY